

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE N°1 (arbitre seul)
Selon BAREME EN VIGUEUR

DATE : HEURE :

RENCONTRE : DIVISION :

LIEU :

NOM	BEEEX VA PM HB	Signature
PRENOM		
CLUB		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		

INDEMNITES KILOMETRIQUES	X 0.28 €	=
Kilométrage total effectué		
PARTICIPATION FRAIS D'EQUIPEMENT	1 X	=
<hr/>		
TOTAL A REMBOURSER		=
SOIT LA MOITIE DU TOTAL	euros A LA CHARGE DE CHAQUE CLUB	

L'arbitre (ou les arbitres) soussigné(s) déclare(nt) sincères et véritables les informations contenues dans la présente note de frais

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE N°1 (arbitre seul)
Selon BAREME EN VIGUEUR

DATE : HEURE :

RENCONTRE : DIVISION :

LIEU :

NOM	BEEEX VA PM HB	Signature
PRENOM		
CLUB		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		

INDEMNITES KILOMETRIQUES	X 0.28 €	=
Kilométrage total effectué		
PARTICIPATION FRAIS D'EQUIPEMENT	1 X	=
<hr/>		
TOTAL A REMBOURSER		=
SOIT LA MOITIE DU TOTAL	euros A LA CHARGE DE CHAQUE CLUB	

L'arbitre (ou les arbitres) soussigné(s) déclare(nt) sincères et véritables les informations contenues dans la présente note de frais